

Réf: Dossier 346313

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE AMK SARL »

Siège ABIDJAN -YOPOUGON-SABLE A COTE DE LA  
PHARMACIE KORALIE, Lot 556, Ilot 67

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 18/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE AMK SARL »

Objet :

- TRANSPORT
- VIDANGE SANITAIRE
- ASSAINISSEMENT
- DÉBOUCHAGE
- CURAGE
- REPARATION DE FOSSE SEPTIQUE
- PLOMBERIE
- ETANCHETE
- TOUS TRAVAUX BÂTIMENTS
- DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN -YOPOUGON-SABLE A COTE DE LA  
PHARMACIE KORALIE, Lot 556, Ilot 67

Dirigeant(s) Mlle KONE AMI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07791 du 25/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58225/GTCA/RC/2024 du 25/09/2024

